

DÉCRET N° 2018 – 122 DU 11 AVRIL 2018
portant nomination de monsieur **René W. ADISSO**
en qualité de Directeur général de l'Agence pour la
Construction des Infrastructures dans le Secteur de
l'Education.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2017-506 du 27 octobre 2017 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-498 du 11 août 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Cabinet civil du Président de la République ;
- vu** le décret n° 2018-095 du 30 mars 2018 portant approbation des statuts de l'Agence pour la Construction des Infrastructures dans le Secteur de l'Education ;
- sur** proposition du Président du Conseil d'Administration,
- le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 11 avril 2018,

DÉCRÈTE :

Article premier

Monsieur **René W. ADISSO** est nommé Directeur général de l'Agence pour la Construction des Infrastructures dans le Secteur de l'Education.

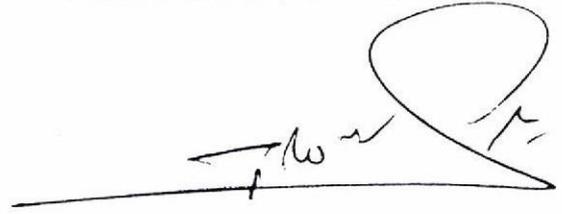
Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 11 avril 2018

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,



Marie Odile ATTANASSO
Ministre Intérimaire

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MEF : 2 ; AUTRES MINISTERES : 21 ; SGG : 4 ; INTERESSE : 1 ;
JORB : 1.